

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 1^{er} octobre 2009 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Yvon Therriault

formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée pour avoir été décrétée en date du 4 août 2009 (résolution 2332-2009) et publiée dans le journal Les Actualités édition du 13 août 2009, et débute par la récitation de la prière.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que l'ordre du jour soumis soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que les procès-verbaux des assemblées tenues les 4, 19, 27 août 2009 et le 8 septembre 2009 soient acceptés tels que soumis, et qu'il soit fait dispense de leur lecture en raison du fait que chacun des membres du Conseil en a reçu copie préalablement à la tenue de la présente assemblée.

ADOPTÉ

RAPPORT DE DISPONIBILITÉ

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne:

- 1.- D'accuser réception du rapport de disponibilité et d'en accepter les chiffres y indiqués lesquels tiennent compte des factures à payer soumises pour approbation à la présente assemblée; et
- 2.- D'accepter les virements ou écritures mentionnés ci-dessous constituant des ajustements au budget en cours en conséquence d'une augmentation des revenus ou dépenses, d'une diminution des revenus ou des dépenses ou d'une appropriation de surplus ou

réserve, savoir:

Pour tenir compte de facturation & de payables

01.114.31.012 – Cueillette des ordures	+28 000.00
02.420.00.491 – Ordures/ententes spéciales	+28 000.00

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, Michel Lecours, directeur général et secrétaire-trésorier pour la Ville de Danville certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits budgétaires nécessaires au budget pour le paiement des comptes soumis à la présente assemblée lesquels sont énumérés ci-après.

**Michel Lecours, Directeur général et
secrétaire-trésorier**

COMPTES PAYABLES

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que soient acceptés les dépenses énumérées ci-dessous par activité et qu'il soit procédé à leur paiement et ou annulation, savoir:

- Rémunérations et contrib. de l'employeur	94 277.65
- Administration	11 409.69
- Sécurité publique	31 242.65
- Transport routier	37 518.68
- Hygiène du milieu	19 775.31
- Aménagement et urbanisme	13 927.46
- Loisirs et culture	7 602.57
- Financement	-----
- Immobilisations/Investissements	4 110.91
- Remises/Avances diverses (Evaluations, etc..)	15 809.63
Total :	235 344.87

ADOPTÉ

PÉRIODE DU PUBLIC

- **Michel Bourret** – Questionnement concernant certains items à l'ordre du jour visant à accorder certaines autorisations au directeur général;
- **Claude Messier** – Représentations concernant la circulation de véhicules lourds sur le chemin Saint-Georges Nord et même de l'utilisation du chemin Laroche par ces mêmes véhicules;
- **Gaston Martin** – Représentations à l'encontre d'une modification du règlement de zonage pour le secteur du « Petit Nicolet » - Auto-cross, vtt etc...
- **Claude Messier** – Suggestion et représentations en faveur de l'instauration d'une 2^{ième} période des questions à la fin de l'assemblée;
- **Michel Bourret** – Représentations en faveur de la suggestion ci-dessus.

RECOMMANDATIONS A LA C.P.T.A.Q.

- **Transport A.T.D.** – Demande pour une utilisation autre qu'agricole – Voir à la section « Affaires en suspens » - Recommandations du C.C.U. ;

RAPPORT SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION

- Une liste des permis émis pour le mois de septembre est remise à chacun des membres du Conseil indiquant une valeur totale de \$287,303.00 pour ce mois et un cumulatif d'année pour une valeur totale de \$4,315,276.00.

CORRESPONDANCE / RESOLUTION

- **2364 – 2009 - J.N. Auto Inc.** – Demande pour que leur site internet soit inscrit parmi les liens du site de la ville-même de Danville;

Considérant que cette compagnie est partie prenante à la commandite de nombreux événements qui se déroulent sur le territoire de la Municipalité;

Considérant que l'un des propriétaires est domicilié sur la territoire de la Municipalité;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité acquiesce à la demande soumise en demandant que la réciproque soit également réalisée sur leur propre site internet.

ADOPTÉ

- **2365 – 2009 - GFI** – Offre de renouvellement du contrat de service, pour l'année 2010, des logiciels et progiciels requis pour la comptabilité municipale - \$7,132.12 et d'entretien d'équipements \$1,989.00;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité acquiesce à l'offre déposée et autorise le directeur général de signer pour et en son nom les contrats soumis.

ADOPTÉ

- **2366 – 2009 - Chambre de commerce Danville-Shipton** – Invitation à renouveler la carte de membre au montant de \$85.00 pour l'exercice 2009-2010;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité renouvelle son adhésion auprès de cet organisme;

ADOPTÉ

- **2367 – 2009 - Guillaume Auger & Caroline Desfossés** – Demande de dérogation mineure pour la propriété du 265 de la rue Carmel ;

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que cette demande soit référée au Comité consultatif d'urbanisme pour fins de recommandations à l'assemblée du Lundi, 9 novembre 2009 et que l'avis public requis par la Loi soit donné en conséquence.

ADOPTÉ

AFFAIRES EN SUSPENS

- **2368 – 2009 – Transports A.T.D.** – Demande pour une autorisation autre qu'agricole – vtt, auto-cross etc... -

Considérant la période électorale en cours;

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que le Conseil reporte à une date ultérieure toute décision à ce sujet le temps, notamment, que les membres du Conseil qui seront en poste après l'élection du 1^{er} novembre 2009 puissent se rendre sur les lieux afin de s'assurer d'avoir une bonne compréhension du dossier et d'adopter une résolution en toute connaissance de cause.

ADOPTÉ

- **2369 – 2009 – Raymond Morin** – Recommandations pour la propriété sise au 8 de la rue Collège;

Considérant l'avis publié dans le journal les Actualités et l'absence de représentations faite à la présente assemblée à l'encontre du projet;

Considérant les recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité acquiesce à la demande de dérogation mineure consistant à :

1° Reconnaître conforme le lot 182 du cadastre de Danville après la vente d'une partie ayant pour conséquence de lui conserver une profondeur de 27 mètres en lieu et place d'une profondeur de 30,48 mètres d'un côté et de 31,78 mètres de l'autre côté le tout plus ou moins et ce dans la mesure où, dans l'éventualité où une demande de permis de construction venait à être déposée sur ce lot, les marges de recul édictées au règlement de zonage soient respectées.

ADOPTÉ

- **2370 – 2009 - Affichage patrimonial & architectural** – Propriété du 130 de la rue Grove – Utilisation des armoiries de la Municipalité;

Considérant les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme contenues à son procès-verbal de l'assemblée du 29 septembre 2009 reconnaissant l'importance d'uniformiser de telles présentations;

Considérant l'importance qu'il y a pour la Municipalité d'être informée des endroits où seront apposées ses armoiries;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que ce Conseil accepte que l'apposition des armoiries de la Municipalité sur toute affiche visant à promouvoir l'aspect architectural et patrimonial d'un bâtiment résulte d'une recommandation soit de la Société d'histoire de Danville-Shipton soit d'une recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et que ces derniers avisent la Municipalité de toute autorisation accordée à cet effet en ayant soin de s'assurer de l'uniformité de la signalisation quant à sa forme, ses dimensions, ses couleurs et son mode d'implantation.

ADOPTÉ

- **2371 – 2009 – Fêtes du 150^{ième} de Danville** – Demande de subvention;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que ce Conseil ratifie la demande de subvention signée par le directeur général au nom de la Municipalité et soumise à « Patrimoine Canada » dans le cadre des Fêtes du 150^{ième} anniversaire de la Ville de Danville à l'effet que la contribution financière de la Ville serait de l'ordre de \$12,000.00 et que la contribution en biens et services s'élèverait à la somme de \$12,750.00.

ADOPTÉ

- **2372 – 2009 – Corridors Verts de la région d'Asbestos** – Avance de fonds pour l'achat d'un tracteur;

Considérant que les « Corridors Verts de la région d'Asbestos » sont les bénéficiaires d'un solde à recevoir dans le cadre du programme du « Pacte rural » pour l'achat d'un tracteur sur présentation d'une ou de plusieurs factures;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que l'avance de fonds autorisée par la résolution 2338-2009 en date du 4 août 2009 soit faite en faveur de la corporation « Corridors Verts de la région d'Asbestos » en lieu et place de la « Corporation de développement de l'Étang Burbank ».

ADOPTÉ

- **2373 – 2009 – Programme de retour sur la taxe d'essence** – Autorisation préalable du directeur général;

Considérant que la présente assemblée est la dernière avant la fin de la période des mises en candidatures en prévision du scrutin du 1^{er} novembre 2009;

Considérant qu'il est prévu de procéder à l'ouverture des soumissions pour le projet d'aqueduc et d'eaux usées d'une partie de la rue Grove, d'une partie de la rue Maple Grove et d'une partie du chemin Craig le vendredi 2 octobre 2009 à 11h00;

Considérant qu'il est impératif que les travaux soient réalisés avant le 31 décembre 2009 et qu'il y a lieu d'accorder la réalisation des travaux dans les meilleurs délais possibles;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que le directeur général et secrétaire-trésorier soit :

- 1° Autorisé de signer pour et au nom de la Municipalité le contrat pour la réalisation des travaux mentionnés ci-dessus avec le plus bas soumissionnaire conforme selon les recommandations que pourront faire les ingénieurs de la firme Teknika-Hba;
- 2° Autorisé de faire toute déclaration nécessaire à la mise en application de la présente résolution et à la réalisation des travaux.

ADOPTÉ

- **2374 – 2009 – Programme de retour de la taxe sur l'essence** - Mandat pour diverses études environnementales sur différents projets;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité accepte les offres de services déposées par les « Laboratoires Shermont » et consistant en la réalisation d'une « Évaluation environnementale de site phase I » pour chacun des projets suivants, savoir :

- Raccordement d'aqueduc entre la 1^{ère} Avenue et la rue Hébert pour la somme de \$6,569.00; et
- Raccordement d'aqueduc de la rue du Collège avec la rue Hamilton pour la somme de \$5,321.00; et
- Aqueduc, conduite sanitaire, poste de pompage Stanley et la rue Brochu pour la somme de \$8,828.00; et

Que le directeur général soit autorisé de signer pour et au nom de la Municipalité tout document pouvant s'avérer nécessaire à la réalisation des présents mandats.

ADOPTÉ

- **2375 – 2009 – Demande d'autorisation au Ministère du développement durable, environnement et Parcs** – Projet « Hébert, 1^{ère}, 2^{ième} et 3^{ième} Avenues »;

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Ville de Danville mandate la firme Teknika-HBA pour présenter les plans et devis, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, pour les travaux prévus dans le cadre du projet ... »

De plus, la Ville de Danville s'engage à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, une attestation signée par un ingénieur, lorsque les travaux seront terminés, attestant que les travaux ont été réalisés en accord avec le certificat d'autorisation de travaux délivré par le MDDEP;

Le directeur général et/ou un représentant de la firme « Teknika-Hba » est autorisé de signer tout document nécessaire et faire toute déclaration.

ADOPTÉ

- **2376 – 2009 - Demande d'autorisation au Ministère du développement durable, environnement et Parcs** – Projet « Réseaux d'eau potable et d'eaux usées dans le secteur des rues Stanley et Brochu »

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Ville de Danville mandate la firme Teknika-HBA pour présenter les plans et devis, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, pour les travaux prévus dans le cadre du projet ... »

De plus, la Ville de Danville s'engage à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, une attestation signée par un ingénieur, lorsque les travaux seront terminés, attestant que les travaux ont été réalisés en accord avec le certificat d'autorisation de travaux délivré par le MDDEP;

Le directeur général et/ou un représentant de la firme « Teknika-Hba » est autorisé de signer tout document nécessaire et faire toute déclaration.

ADOPTÉ

- **2377 – 2009 - Demande d'autorisation au Ministère du développement durable, environnement et Parcs** – Projet « Bouclage du réseau d'eau potable dans le secteur de la rue Collège et de la rue Hamilton»

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme et résolu que la Ville de Danville mandate la firme Teknika-HBA pour présenter les plans et devis, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, pour les travaux prévus dans le cadre du projet ... »

De plus, la Ville de Danville s'engage à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, une attestation signée par un ingénieur, lorsque les travaux seront terminés, attestant que les travaux ont été réalisés en accord avec le certificat d'autorisation de travaux délivré par le MDDEP;

Le directeur général et/ou un représentant de la firme « Teknika-Hba » est autorisé de signer tout document nécessaire et faire toute déclaration.

ADOPTÉ

- **2378 – 2009 – Réfection de la tour incendie et cheminée** – Autorisation préalable au directeur général;

Considérant que le projet de réfection de la tour incendie et de la cheminée du bâtiment du 52 de la rue Daniel-Johnson a fait l'objet d'un règlement d'emprunt approuvé par la Ministre des Affaires municipales;

Considérant que l'ouverture des soumissions aura lieu le 16 octobre 2009 et que les recommandations à leur égard seront faites le ou vers le 19 octobre 2009;

Considérant qu'il n'y a pas lieu de retarder ce projet qui date déjà de plusieurs années;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que le directeur général soit autorisé de signer pour et au nom de la Municipalité tout contrat ou autre document nécessaires à la réalisation des travaux projetés sur la base des recommandations que pourront faire les représentants de la firme « Teknika-HBA ».

ADOPTÉ

- **2379 – 2009 – Toiture du centre communautaire Mgr. Thibault** – Autorisation au directeur général;

Considérant que les travaux de réfection d'une partie de la toiture du centre communautaire Mgr. Thibault ont fait l'objet d'un règlement d'emprunt lequel a reçu l'approbation de la Ministre des Affaires municipales;

Considérant que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 29 septembre 2009 et que les recommandations de la firme « Bourassa Maillé » seront faites le ou vers le 5 octobre 2009;

Considérant qu'il y a lieu que ces travaux se réalisent dans les meilleurs délais possibles mais surtout avant la période hivernale;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que le directeur général soit autorisé de signer pour et au nom de la Municipalité tout contrat ou autre document nécessaires à la réalisation des travaux projetés sur la base des recommandations que pourront faire les représentants de la firme « Bourassa Maillé, architectes ».

ADOPTÉ

- **2380 – 2009 – Dossier Ardohec** – Projet de règlement 90-2009 – Rapport d'état de la situation par le directeur à l'urbanisme et le directeur général;

Considérant les lettres d'opposition au projet de même que les demandes de participation au processus référendaire;

Considérant que le processus d'amendement au règlement de zonage, s'il est mené à terme, doit mener à une modification du schéma d'aménagement et à une révision du périmètre d'urbanisation;

Considérant les recommandations faites par le Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité procède à une ré-évaluation du projet d'amendement au règlement de zonage pour la zone A-19 et :

- 1° Reprenne au complet la procédure tout en s'assurant que les intervenants seront en mesure d'identifier les zones concernées tant pour la participation au processus référendaire que pour et l'identification de la zone concernée; et
- 2° Invite, entre temps, les différents intervenants au dossier, promoteur (Ardohec), le Centre local d'emploi et la Société d'aide au développement de la collectivité à venir exposer aux membres du Conseil l'importance et la nature du projet d'agrandissement de la compagnie de manière à justifier un amendement au règlement de zonage de même que d'expliquer les conséquences pouvant découler de l'acceptation ou du refus de donner suite au projet d'amendement au règlement de zonage (emplois, retombées économiques etc...).

ADOPTÉ

AFFAIRES NOUVELLES

- **2381 – 2009 – Travaux de pavage** – Réclamation d'une partie de la subvention pour travaux réalisés à ce jour à l'interne;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que ce Conseil approuve les dépenses pour les travaux de pavage exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de \$57,889.02 conformément aux exigences du Ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉ

- **2382 – 2009 – Service incendie** – Tarification découlant du règlement 462 « Intervention du service incendie pour des non résidents – incendie de véhicules »;

Considérant les dispositions du règlement numéro 462 à l'effet de tarifier toute intervention du service de protection contre les incendies pour circonscrire l'incendie du véhicule d'un non résident de notre territoire et l'absence d'y indiquer le montant applicable;

Considérant qu'il existe différentes ententes avec les municipalités avoisinantes pour assurer une entraide entre les différents services d'incendie et que ces ententes prévoient une tarification somme toute uniforme d'une à l'autre.

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que la tarification exigible pour couvrir une intervention du service incendie telle que prévue au règlement 462 se lise comme suit, savoir :

Équipements

Description	Première heure ou partie d'heure	Heure additionnelle
Auto-pompe	650,00 \$	325,00 \$
Camion citerne	350,00 \$	175,00 \$
Camion rapide	300,00 \$	150,00 \$
Pompe portative	100,00 \$	50,00 \$
Pompe remorque	200,00 \$	100,00 \$
Bateau	200,00 \$	100,00 \$
Mousse	Selon le coût de remplacement de la quantité utilisée	

Personnel :

Le montant de la rémunération prévue à la convention en vigueur majorée de 15% pour compenser les contributions de l'employeur reliés à la rémunération.

ADOPTÉ

- **2383 – 2009** – Hydro-Québec – Programme « Mieux consommer – Diagnostic résidentiel – soutien aux réalisations locales » -

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité adhère au programme « Mieux consommer – Diagnostic résidentiel – soutien aux réalisations locales » et nomme à cet effet le directeur général à titre de responsable pour agir à titre de coordonnateur en vue de la présentation d'un projet visant le renouvellement des bandes de la patinoire située sur le site du centre communautaire Mgr. Thibault.

ADOPTÉ

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Yvon Therriault que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**